

Déclaration orale de l'institut internationale de l'écologie industrielle et de l'économie verte 2ie à la 52^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Thème : Droit au développement

Madame, Monsieur le/la Président(e),

Je tiens à vous remercier de m'avoir accordé la parole lors de cette 52^{ème} session du Conseil des droits humains. L'institut international d'écologie industrielle et d'économie verte, par ma voix, tient à réitérer ses vifs engagements pour le respect du droit au développement, qui améliore la stabilité et la sécurité des peuples. Je profite de l'occasion pour féliciter le rapporteur spécial pour la qualité du rapport.

Conformément aux conclusions du rapport, nous sommes conscients qu'il faut prendre des mesure stratégiques et concrètes dans le cadre de la coopération internationale afin d'améliorer la préparation et la riposte aux pandémies en se fondant sur les principes énoncés dans la déclaration sur le droit au développement.

Ainsi, nous demandons donc au Conseil d'inviter les états à :

- adopter un instrument juridiquement contraignant portant sur le droit au développement et l'appliquer afin que la situation évolue
- favoriser la transparence, l'accès à l'information et la participation éclairée du public
- coopérer et prendre des mesures collectives pour résoudre les problèmes qui ne peuvent pas être réglés par les nations seules
- élaborer et appliquer des politiques de développement durables

Nous vous remercions.

Inès Balet

Responsable de projet